

Licra

Biographie du président Alain Jakubowicz



Le Président de la Licra est élu par un corps de délégués issus des sections, réunis en Congrès national. Alain Jakubowicz a été élu à la présidence de la Licra le 31 janvier 2010 pour un mandat de trois ans.

Alain Jakubowicz est né en 1953 à Villeurbanne (Rhône). Sa famille paternelle, d'origine polonaise se réfugie entre les deux guerres en Allemagne pour fuir les pogroms, puis à Lyon en 1933 à l'avènement d'Hitler. Sa famille maternelle rejoint la France lors de l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne nazie. Alain Jakubowicz est père de trois enfants et grand-père de quatre petits-enfants. Alain Jakubowicz est administrateur de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés. Il est Chevalier de l'Ordre du Mérite et de la Légion d'Honneur.

Diplômé de la faculté de droit Jean Moulin Lyon 3 en 1975, il prête serment comme avocat en 1976. Fondateur d'un cabinet de droit des affaires où collaborent 35 personnes, Alain Jakubowicz est inscrit aux barreaux de Lyon et de Paris. Alain Jakubowicz a participé à un grand nombre de procès contre le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme. Il a notamment été partie civile dans les trois grands procès de crime contre l'humanité (Barbie-Touvier-Papon), dans l'affaire de la profanation du cimetière de Carpentras et dans les procès menés contre Dieudonné.

Élu au Conseil Municipal de Lyon de 1989 à 1995, nommé par Michel Noir adjoint chargé du respect des droits, Alain Jakubowicz a conduit le dossier de la construction de la mosquée de Lyon et celui de la création du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation. Il constitue à cette époque une commission extra municipale dite du Respect des Droits. De 2001 à 2009, à la demande du nouveau Maire de Lyon, Gérard Collomb, Alain Jakubowicz reprend la présidence de la commission qu'il a créée, désormais dénommée Conseil Lyonnais pour le Respect des Droits (www.clrd.org).

Membre de la Commission Juridique de la Licra depuis 1979, Alain Jakubowicz en prend la présidence en 2007 en succédant en par intérim à Michel Zaoui. Secrétaire général de la Licra Rhône-Alpes aux côtés du Président Ravouna, membre du Bureau Exécutif depuis de nombreuses années, Alain Jakubowicz est élu à la présidence de la Licra le 31 janvier 2010 et réélu ce 24 mars 2013 pour un mandat de trois ans.

Organisation de la Licra

Composé des présidents de sections et de délégués de la Convention nationale élus par leurs pairs, le **Conseil Fédéral** de la Licra débat des questions de fond sur les thèmes de société et les réformes législatives en rapport avec l'objet social de l'association. Le **Bureau exécutif** a pour fonction de gérer l'association, de mettre en œuvre les délibérations du Conseil Fédéral et de régler à son initiative les situations urgentes, à charge pour lui de rendre compte de ses interventions ou de ses prises de position à la plus proche séance du Conseil Fédéral. Le Bureau exécutif propose au Conseil Fédéral les thèmes du Congrès National et des Conventions Nationales. Il détermine l'ordre du jour du Conseil Fédéral, du Congrès National, des Conventions nationales. Les **sept commissions** de la ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ont pour objectif de nourrir la réflexion de l'organisation, de produire des outils et de mettre en œuvre avec les sections la politique de l'association. **Sept délégations** ont été créées pour être au contact de tous les acteurs de la société et répondre aux besoins de développement de la Licra : chaque membre du Bureau Exécutif établit une feuille de route pour sa délégation. La Licra compte 60 sections réparties dans toute la France.

Contacts presse

Frédérique Delcroix et Marie-Louise bichon
Agence Bonne Idée pour la LICRA

Licra@agencebonneidee.fr

01 75 43 72 64 / 06 84 79 62 88 (FD) / 06 03 70 37 39 (MLB)